



COMPETITION AMICALE SENIORS BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Mardi 19 et Mercredi 20 Septembre 2017
Golf des AJONCS D'Or et Golf de St SAMSON

REGLEMENT

CONDITIONS DE PARTICIPATION

La compétition est ouverte aux clubs appartenant aux ligues de BRETAGNE et des PAYS de la LOIRE.

Les joueurs ou joueuses doivent être licenciés F.F.G., **membres du club, licenciés au club qu'ils représentent** (*pas de licence corpo*) et répondre, à la date d'engagement, à la définition de la catégorie «Seniors» de la Fédération Française de Golf. Ils doivent, en outre, répondre aux exigences du statut amateur et posséder un index inférieur ou égal à **24,4*** à la date limite d'inscription. Pour les joueurs ou joueuses des Pays de la Loire, ils (ou elles) doivent également être membre de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire (**si par nécessité un joueur, PdIL ou de Bretagne, sélectionné a un index compris entre 24,4 et 28,4, celui-ci sera ramené à 24,4*).

16 équipes de Clubs seront admises par région.

Chaque équipe de club sera normalement composée de **6** joueurs ou joueuses (*minimum de 4 joueurs*) et **1** remplaçant éventuel pour le deuxième jour.

Clubs hôtes:

- S'il est sélectionné dans l'équipe « Région », le club hôte peut engager une équipe supplémentaire (*Pour les classements équipes et région seul le score total de la meilleure équipe du club sera pris en compte*).
- S'il n'est pas sélectionné dans l'équipe « Région », le club hôte peut quand même engager une équipe.

FORMULE DE JEU

Chaque équipe disputera **3** doubles (greensome-stableford) et **6** simples (stableford).

La moitié des joueurs se rencontrera le **Mardi 19 Septembre** en **simples sur le golf des AJONCS D'OR**, pendant que l'autre moitié jouera en **greensomes sur le Golf de St SAMSON**. La formule sera la même le **Mercredi 20 septembre** avec inversion des groupes.

Marques de départs : Dames repères **Rouges**
 Messieurs repères **Jaunes**

On placera la balle sur les zones tondues ras du parcours.

ENGAGEMENT des équipes

- Droits d'engagement :
 - # Par équipe de 6 joueurs pour les 2 jours : **390 euros**
 - # Paiement par **chèque unique**, à l'ordre de **Seniors Golfeurs de Bretagne**, remis **par le capitaine le matin avant les départs du premier jour**, en échange lui seront remises les cartes de scores de la journée.

- Modalités d'inscription :
Date limite d'inscription d'un club : le vendredi 25 aout 2017 à 18h.
Chaque club communiquera les coordonnées de son capitaine (Nom, téléphone et adresse courriel)

Date limite d'inscription des équipiers : le lundi 11 septembre 2017 à 18h
(Nom, prénom, index et **n° de licence**) en précisant les participants en **simples** et les équipes de **greensomes**

A : **Jean Michel TREGUIER** – Golf des AJONCS D'OR
Courriel ; jean-michel.treguier@orange.fr

Avec copies à :

René CHARLES – Golf de St SAMSON

Courriel : renecharles@aol.com

Michel BERNARD – Président des Seniors Golfeurs de Bretagne

Courriel : michelbernard56@gmail.com

Louis GUEGUEN – Secrétaire des Seniors Golfeurs de Bretagne

Courriel : louis.gueguen@orange.fr

DEPARTS

Les heures de départs seront communiquées par courriel aux clubs concernés et disponibles sur le site des Seniors Golfeurs de Bretagne :
<http://www.seniorsgolfeursdebretagne.com> ainsi que sur le portail de la FFG
<http://www.ffgolf.org>

CLASSEMENTS

Il y aura :

- Un classement « simples » en brut et en net.
- Un classement « greensomes » en brut et en net.
- Un classement « équipes » en brut et en net.

- **Un classement « région » en net.**

Pour le classement « équipes » en brut, seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores stableford brut des simples plus le total des 2 meilleurs scores stableford brut des greensomes.

Pour le classement « équipes » en net, seront pris en compte le total des 4 meilleurs scores stableford net des simples plus le total des 2 meilleurs scores stableford net des greensomes.

En cas d'égalité entre équipes en brut, le départage se fera dans l'ordre sur :

- 1 - Le score de la cinquième carte des simples en brut.*
- 2 - Le score du troisième greensome en brut.*
- 3 - Le score de la sixième carte des simples en brut.*

Idem pour le départage des équipes en net.

Pour le classement « région », sera pris en compte le total des résultats net stableford des 12 meilleures équipes.

En cas d'égalité le trophée restera au vainqueur de l'année précédente.

COUPE des PRESIDENTS

Parallèlement à la compétition jouée par équipes, il sera organisé, le **mercredi 20 septembre**, sur le parcours des AJONCS D'OR, une compétition en simple. **Elle est réservée aux Présidents, ex Présidents, Responsables de clubs* et Membres de bureau, etc...**

(Les responsables des clubs non sélectionnés parmi les 16 de chaque région pourront y participer).*

Elle est jouée en **stableford net** et regroupe tous les joueurs qui ne jouent pas en équipe le mardi et/ou le mercredi.

Le vainqueur de cette compétition recevra la Coupe des Présidents.

Les responsables ne faisant pas partie d'un club sélectionné ou de l'équipe de leur club doivent s'inscrire, par mail adressé à **Michel BERNARD, dans les mêmes délais.*

REMISE DES PRIX

Elle aura lieu au club house du **Golf des AJONCS D'OR, le mercredi 20 septembre** en fin d'après-midi et sera suivie d'un « pot de l'amitié ».

PRIX :

Simple	Brut	: 2 prix
	Net (1ère série : 0 à 16,4)	: 3 prix
	Net (2ème série : 16,5 à 24,4)	: 3 prix
Double	Brut	: 1 prix
	Net (toutes séries confondues)	: 3 prix
Equipes	Brut	: 1 prix
	Net	: 2 prix
Régions	Net	: Trophée

A égalité de place, le BRUT prime le NET. Un joueur ou une équipe récompensé(e) en brut ne pourra être récompensé(e) en net.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve, aura toute autorité pour faire respecter les procédures en vigueur concernant les règles édictées par le Comité des Règles de la Fédération Française de Golf en particulier celles concernant le jeu lent.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement et de prendre toute décision utile en fonction des circonstances.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se compose comme suit :

- Le Président de l'Association des Seniors Golfeurs des Pays de la Loire.
- Le Président des Seniors Golfeurs de la Ligue de Bretagne de Golf.
- Les Délégués des Seniors des Golfs de St SAMSON et des AJONCS D'OR.